

Département de l'Essonne

COMMUNE DE BRUYERES-LE-CHATEL

Plan Local d'Urbanisme

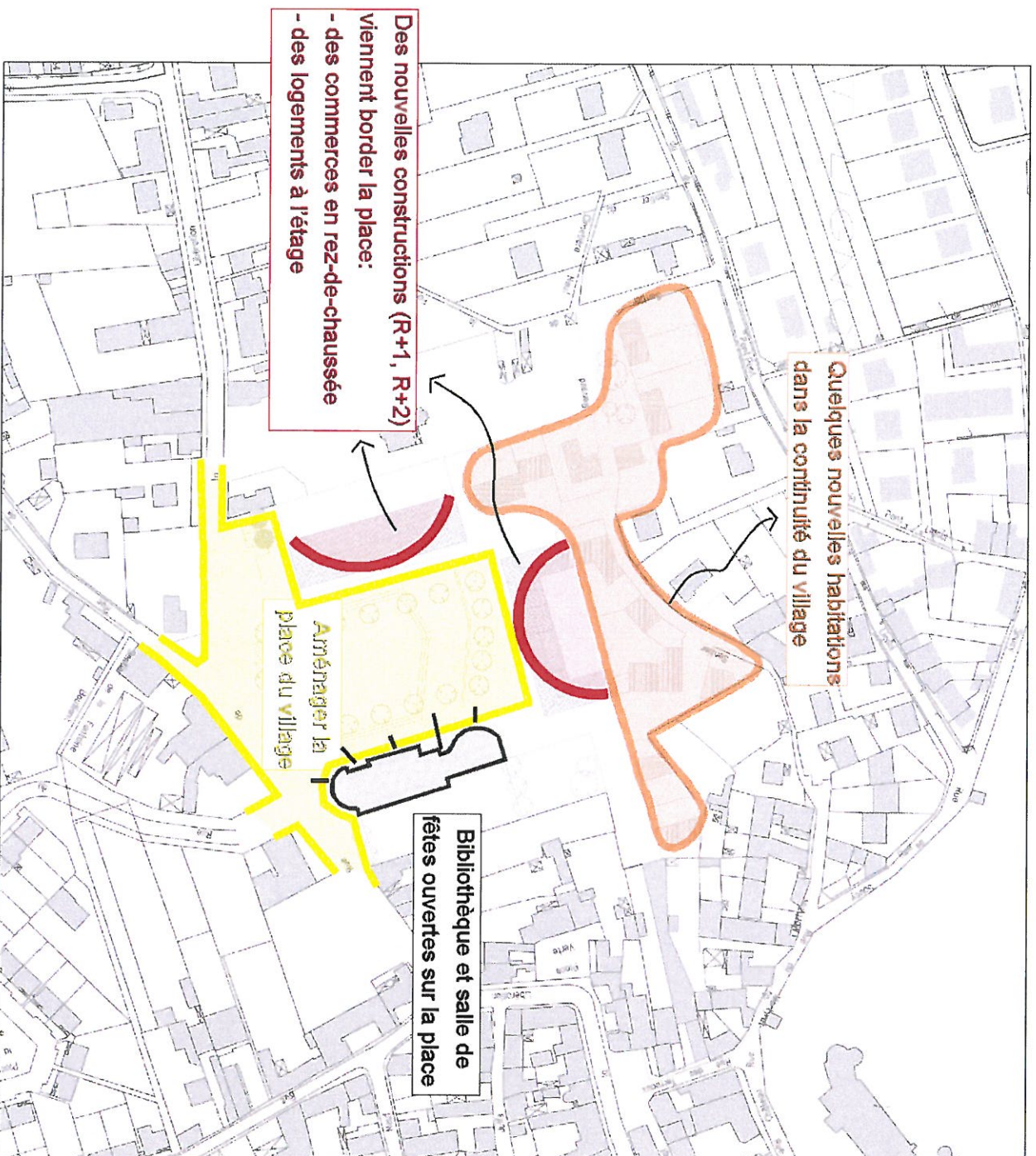


ESPACE
VILLE

SOUS-PRÉFECTURE DE PALMISTEAU
ARRIVÉE
30 MAI 2007

Le coeur du village

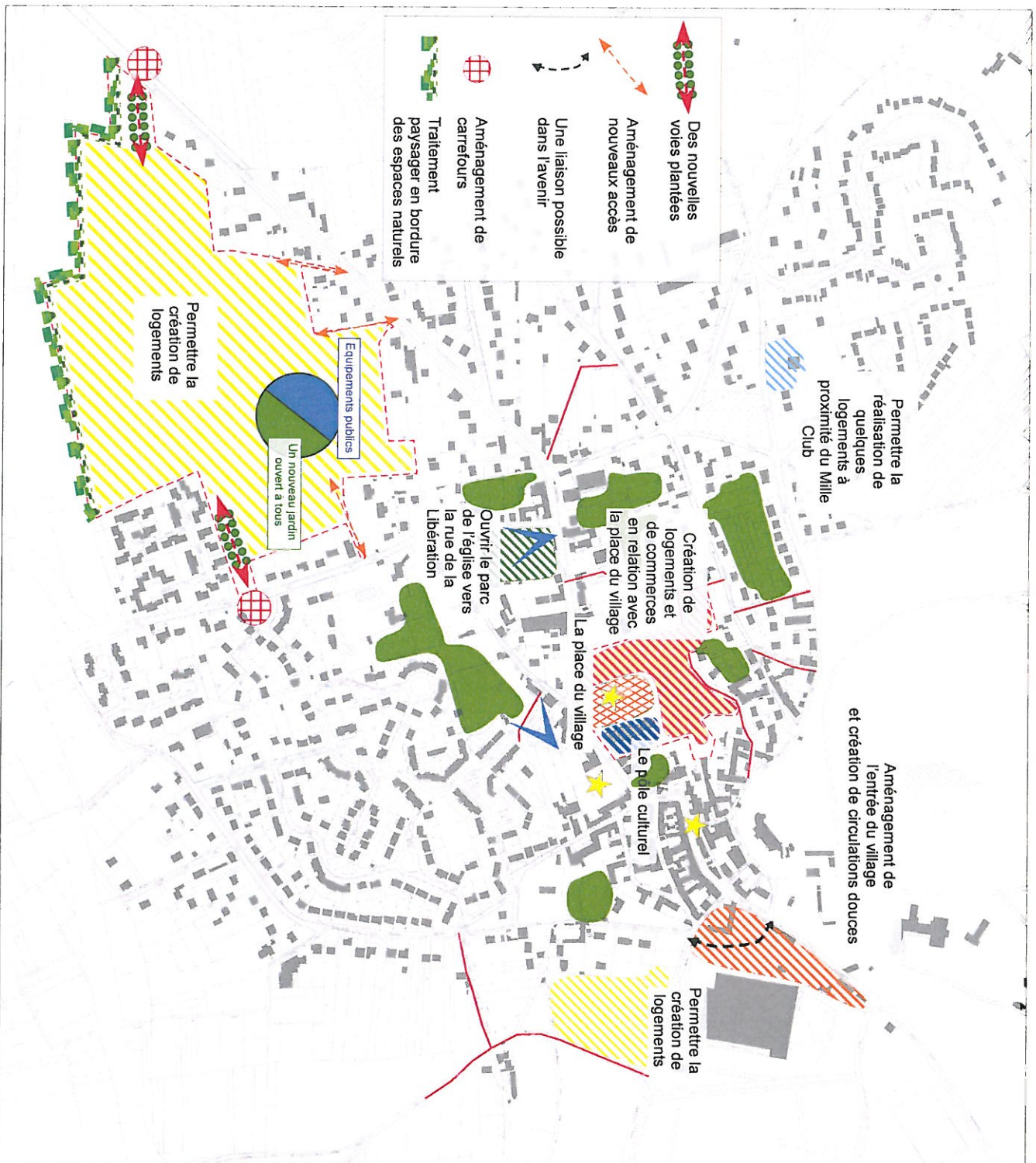
Principes d'aménagement




Le programme envisagé:

- Une place de village restructurée
- Des locaux commerciaux
- Des logements collectifs dans des bâtiments de petite taille
- Des maisons de village
- Des déplacements facilités, notamment pour les personnes à mobilité réduite

Les orientations particulières dans le village



Légende

-  Protéger et mettre en valeur le patrimoine vert
-  Requalifier les espaces publics
-  Mettre en valeur les sentes et les perspectives visuelles
-  Améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite

Prévision de logements d'ici 2015:

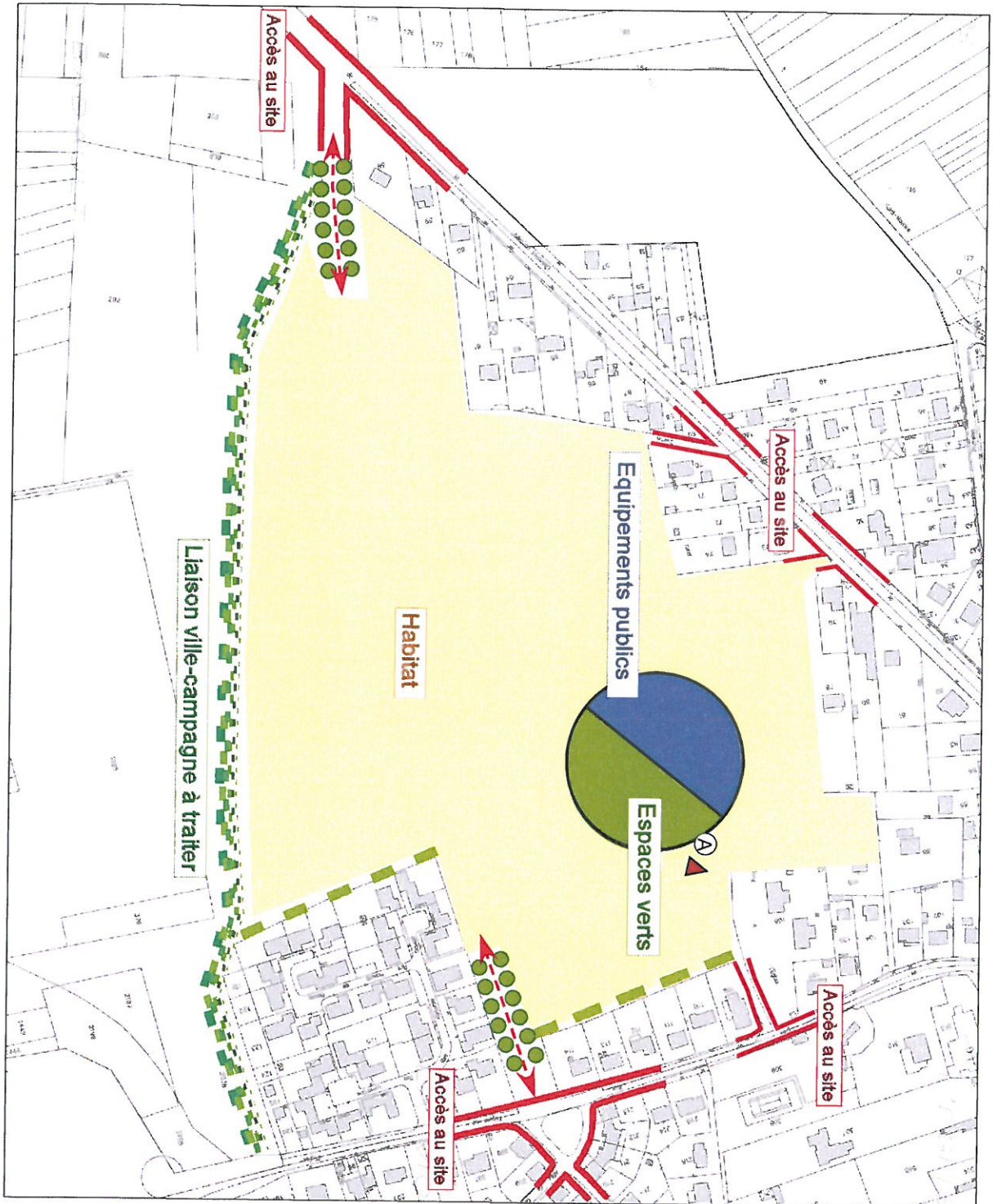
De l'ordre de 150 nouveaux logements

OBJECTIFS :

- Mettre en place un programme de mixité sociale,
- Diversifier la typologie des logements (individuel, collectif),
- Diversifier le statut d'occupation (en accession, en location..) sans oublier une part importante de logements sociaux (de l'ordre d'environ 30% du nombre total de logements à produire).

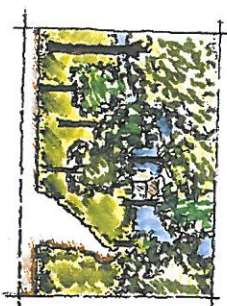
Le site de la Croix de l'Orme

Principes d'aménagement



Un quartier paysagé

A
Un nouveau jardin à côté de l'école



Les voies principales bordées de plantations



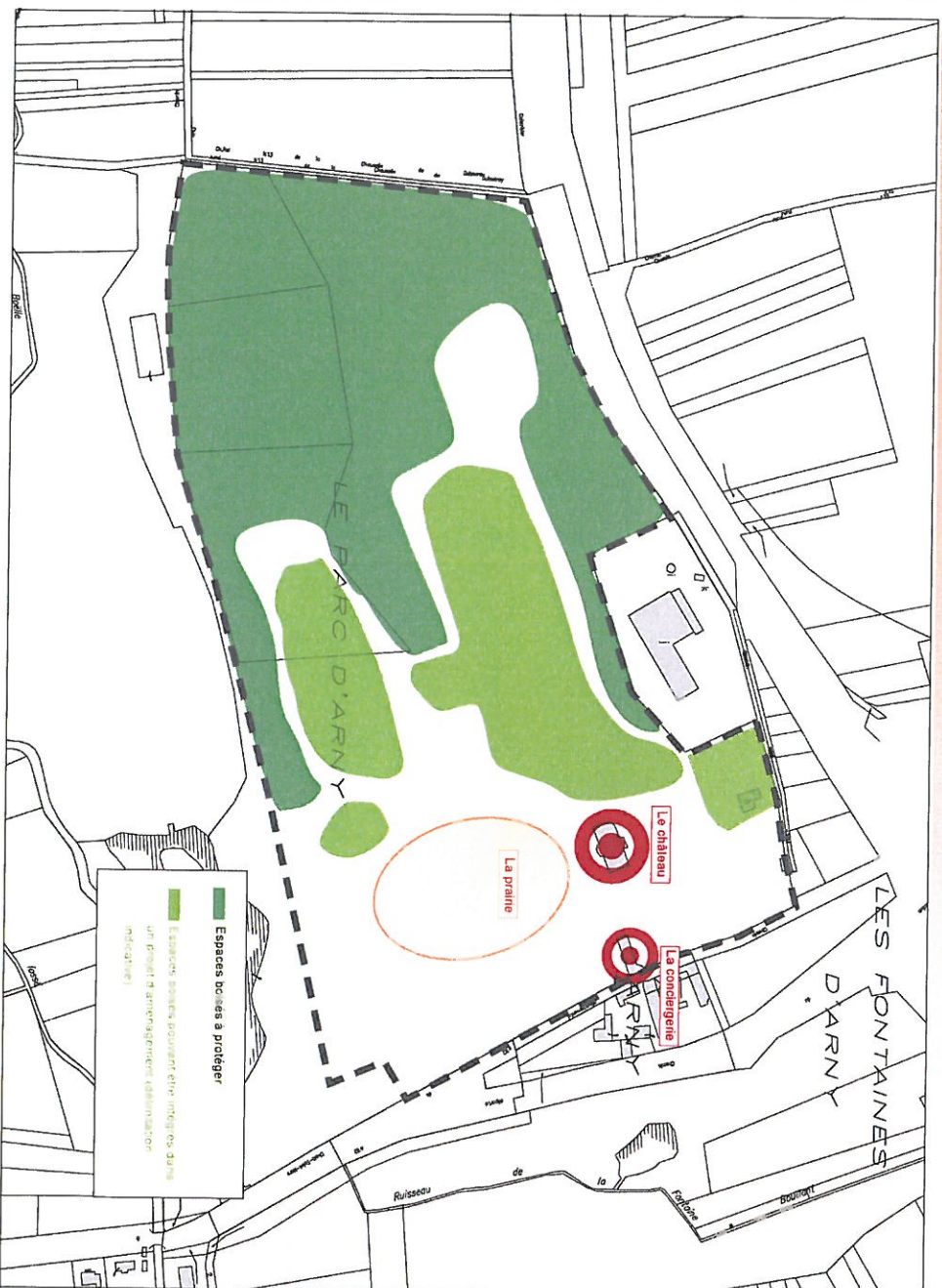
Le programme envisagé:

- La nouvelle école du village
- Des équipements sportifs
- Un terrain suffisamment vaste est prévu pour:
 - Accueillir les installations en remplacement de celles existantes sur le site de Morionville,
 - Permettre la réalisation de nouveaux équipements (en particulier un gymnase).
- Un espace vert public
- Des logements

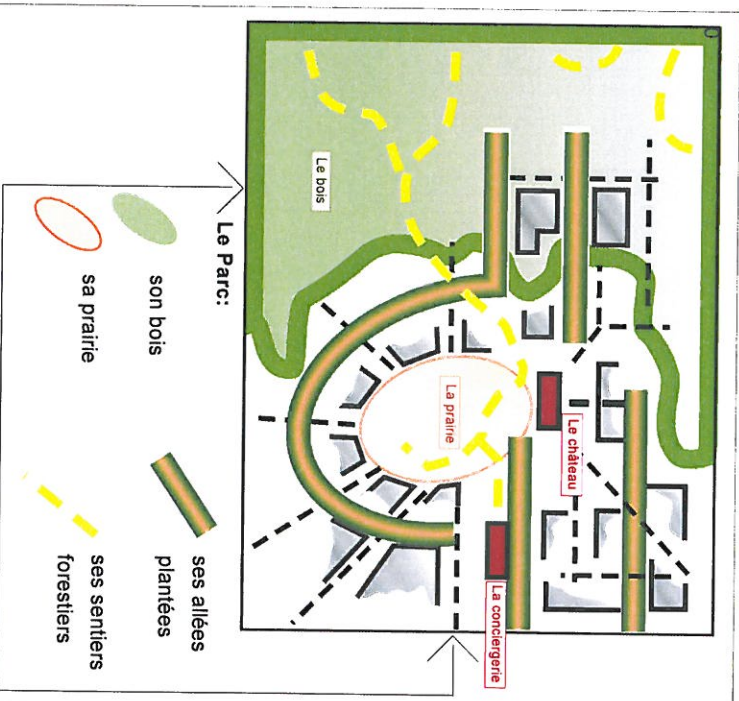
Le site d'Arny

Principes d'aménagement

Aujourd'hui



Demain : des activités dans un Parc



- Prise en compte des éléments paysagers et environnementaux et mise en valeur du château et de la conciergerie.
- Implantation de l'ensemble des bâtiments dans le respect des principales entités paysagères (bois, allées plantées, prairie, etc.).
- Conservation de la prairie, en vue de préserver cet espace aéré et ouvert en plein cœur du site.